

Portail citoyen de permis en ligne

Le permis de construction maintenant disponible en ligne!

Le 17 avril 2024 – La Ville de Trois-Rivières bonifie son portail citoyen de permis en y ajoutant le dépôt de demande de permis en ligne pour les permis de construction. Cette nouvelle méthode facilite l'accès et la démarche aux entrepreneures et entrepreneurs, ainsi qu'à la population trifluvienne désirant effectuer des travaux de construction et de rénovation.

Le portail permettait déjà de faire la demande de permis pour l'arrosage et la vente de garage. Avec l'ajout du permis de construction, il devient maintenant le point central pour tous les besoins en construction, permis et certificats. Il s'agit de la nouvelle façon de procéder.

Ce changement contribuera à l'amélioration du service à la clientèle et de l'efficience organisationnelle. En 2023, ce sont 5 368 permis de construction et certificats d'autorisation qui ont été délivrés pour une valeur déclarée de 613 188 223 \$. Du lot, 4 343 permis concernaient le volet résidentiel.

Un processus amélioré et simplifié

Pour se procurer un permis de construction, il suffit de remplir le [formulaire en ligne](#). Après l'analyse de la demande et le paiement sécurisé effectué en ligne par la plateforme Web, le permis sera acheminé par courriel.

Rappelons qu'il est obligatoire de se procurer un permis ou une déclaration de travaux afin de réaliser tous travaux de rénovations ou de construction.

Pour toutes questions, la population trifluvienne et le personnel des entreprises en construction sont invités à communiquer avec le 311 par téléphone ou par courriel au 311@v3r.net.

Ville de Trois-Rivières
Direction des communications
et de la participation citoyenne

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 384-2980
communication@v3r.net

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne